

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	18
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2026
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	UFR : Humanités/Département : Arts
Filière de formation concernée	Arts plastiques
Laboratoire de Recherche de rattachement	ARTES
Date limite d'envoi des dossiers	15 mai 2026 Envoi des dossiers par voie dématérialisée : https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=1

Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

La personne recrutée aura un contrat comprenant 192h de cours, elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques :

La personne recrutée prendra part aux enseignements de Licence d'Arts plastiques, principalement sur le versant théorique : cours magistraux en esthétique et en théorie de l'art, cours magistraux en histoire de l'art contemporain, travaux dirigés (analyse de texte, d'image, méthodologie), ainsi qu'une bonne maîtrise des enjeux des pratiques artistiques contemporaines.

On attend de la personne recrutée, outre une solide culture théorique et artistique, des époques anciennes jusqu'à la contemporanéité, qu'elle sache mettre en œuvre dans son enseignement cette science de l'art propre aux Arts plastiques, que caractérisent une approche sensible et la production d'une pensée plastique.

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Activité de recherche :

La personne recrutée sera rattachée à l'Unité de Recherche 24141 ARTES et prendra part aux activités du laboratoire. Ses recherches porteront globalement sur les aspects esthétiques et théoriques de la pratique artistique, ce qui n'exclut pas la recherche-crédation.

ARTES est organisé autour de 4 pôles qui orientent les méthodes de recherche, et portent volontairement les noms les plus sobres possibles, soit : H comme Histoire, C comme Culture, T comme Théorie, P comme Pratique. 6 axes : - Art et événement (dimension historique et philosophique, notion d'oeuvre construite, etc.) - Les lieux de l'art (point de vue culturel, théorique, historique, matériel, pratique, etc.) - L'ordinaire et le peu (art de la frugalité, modes d'existence, question écologique, etc.) - Méthodes en action (recherche-action, processus de création, pédagogie, rythmes, etc.) - Écritures des genres (genre, narratologie, représentations socioculturelles, rire, etc.). - Politiques, pratiques et dynamiques culturelles (économie, institutions, mobilités, etc.).